



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**A compter du 1er janvier 2021, vous
déclarez et réglez vos impôts auprès
d'un service unique :**

**Le Service des Impôts des
Particuliers de Charleville-Mézières
2, esplanade du Palais de Justice
08011 Charleville-Mézières Cedex**

Tél. : 03.24.56.99.90

Accueil tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h
30 à 16 h sauf les lundis et vendredis après-midi.



Le règlement des factures disposant d'un QR code (amendes, cantine, crèche, hôpital) ou impôts de moins de 300 euros en espèces ou sans limitation de montant en carte bancaire peut être effectué auprès des enseignes présentant ce logo.

